

Pratiques inadmissibles du chef

Tout le monde a-t-il entendu parler de la dernière pratique à la mode sur la PIC ? Nous le pensons, néanmoins pour certains collègues qui ne seraient pas encore au courant, voici ce qui s'est passé il y a quelques semaines.

Un chef d'équipe récemment nommé et probablement en mal de reconnaissance, plus zélé que ses collègues, a eu l'excellente idée de tendre un piège (il n'y a pas d'autre mot !) A un collègue afin de, soit disant, tester son efficacité.

L'encadrant en question était, cette nuit là, affecté au quai départ et, n'ayant apparemment rien de plus important à faire, a demandé à un collègue GRI de mettre quelques caissettes en fausses directions sur des structures en partance pour Paris Louvre. Le but était de tester un autre agent GRI et de voir si celui-ci affecté au contrôle de cet arrondissement repèrerait ces erreurs.

En effet, cet encadrant était sans doute étonné de ne jamais voir de fiche signale remonter sur cet arrondissement lorsqu'il était contrôlé par cette personne (à moins qu'il ne s'agisse d'un délit de sale gueule à son encontre ?).

Heureusement, l'agent à qui le chef d'équipe avait demandé cette chose aberrante, à tout bonnement refusé de le faire. Il lui a fait remarquer qu'il y avait déjà assez de fiches signales comme ça et qu'il refusait de piéger un collègue.

Bien lui en a pris car la nouvelle a très rapidement fait le tour du centre. Suite à cela, d'autres agents nous ont annoncé avoir été également témoins ou victimes de tels agissements sur d'autres positions de travail, alors même que ce chef d'équipe n'était pas encore nommé dans le grade et faisait fonction.

Pour la CFDT, il est inacceptable de laisser faire ou de cautionner de telles pratiques. Nous avons d'ailleurs interpellé Madame PICOT et la Direction locale pour connaître leur position sur ce sujet !

Les responsables ont été clairs. Ils n'ont jamais donné de directive pour que soient organisés de tels « pièges » et ne laisseront pas se développer de tels agissements. La Direction locale n'exclue d'ailleurs pas la possibilité de sanction disciplinaire à l'encontre de l'encadrant en question. Ce qui franchement nous paraîtrait la moindre des choses au vu des sanctions parfois lourdes qui tombent sur des collègues agents pour des fautes beaucoup moins graves.

Sachez que nous suivrons de très près l'évolution de cette affaire qui pour nous constitue une faute lourde. Même si certains seront tentés d'excuser les faits en prétextant qu'un chef d'équipe subit lui même une pression hiérarchique. Même s'ils seront tentés de présenter ce « pauvre chef » comme victime du rendement. Pour la CFDT, lorsqu'on encadre une équipe, on se doit d'être adulte et responsable et assumer ses actes lorsque l'on commet « une connerie ».